

# L'enseignement du débat en cinquième secondaire



>>> LIZANNE LAFONTAINE\*

Les programmes d'études du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ, 1995 ; 2003) exigent d'enseigner l'oral. Avez-vous pensé au débat ? Avez-vous songé à faire des liens « naturels » entre le texte argumentatif, qui s'avère toujours le cœur de la cinquième secondaire, et la production de débats ? Dans cet article, je vous vanterai, avec succès je l'espère, les vertus de cette activité d'oral proposée par ces programmes. J'exposerai également une démarche didactique efficace afin d'enseigner l'oral – et le débat – en classe de français.

## L'oral et le débat : objets d'enseignement à part entière

Trop souvent, dans la classe des enseignants, l'oral est utilisé comme un simple médium d'enseignement. En effet, l'oral est fréquemment utilisé au service de la lecture et de l'écriture. Par exemple, les enseignants font la correction d'exercices divers oralement ou font faire de la lecture à voix haute aux élèves (de Pietro et Wirthner ; Dolz et Schneuwly ; Lafontaine). Ces méthodes sont certes intéressantes, mais n'amènent pas les élèves à faire des apprentissages à l'oral ni à développer des compétences langagières. Comment fait-on pour discuter, raconter, débattre, argumenter ? Quand doit-on utiliser un registre de langue soutenu, correct ou familier ? Comment développer des techniques d'écoute ? Les réponses sont simples : il faut enseigner l'oral. Dans les paragraphes suivants, je tenterai de démontrer comment cela est possible et nécessaire afin de former des locuteurs efficaces et de leur faire développer des compétences langagières orales.

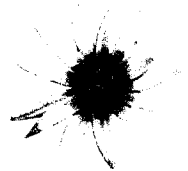
## L'oral s'enseigne... Comment ?

Il faut d'abord considérer l'oral comme un objet d'enseignement au même titre que la lecture et l'écriture. Il suffit de choisir des objectifs d'apprentissage précis et de

développer des ateliers formatifs visant à consolider des apprentissages. Il faut également mettre en place une démarche didactique, dont je traite plus loin, visant le développement de la compétence « communiquer oralement ». Par exemple, l'enseignant peut travailler l'objectif suivant : amener les élèves à utiliser la reformulation dans le débat. Il peut alors construire un atelier dans lequel les élèves seront appelés à reformuler des arguments à partir d'énoncés tirés d'un débat télévisé.

Il faut également présenter aux élèves des activités visant l'intégration des pratiques de lecture, d'écriture et d'oral, et la mobilisation de compétences transversales. En effet, « parler » est une compétence qui transcende toutes les matières scolaires et qui servira aux élèves tout au long de leur vie. Malheureusement, cette compétence qu'est la communication orale (les aspects langagiers, prosodiques, les faits de langue, argumenter, discuter, raconter, etc.) ne s'avère presque pas enseignée dans les cours de français (Lafontaine ; de Pietro et Wirthner).

Il faut aussi préparer une évaluation sommative « intelligente », c'est-à-dire faire réaliser aux élèves des activités d'évaluation formative avant l'évaluation sommative. De cette façon, les jeunes vivent divers ateliers formatifs travaillant des compétences bien précises. Ils sont alors prêts à être évalués.



Il faut d'abord considérer l'oral comme un objet d'enseignement au même titre que la lecture et l'écriture.

Il faut utiliser et créer des outils didactiques visant à cerner l'objet d'enseignement, les objectifs d'apprentissage ainsi que les compétences à développer. En effet, cela est primordial, car il n'existe pas beaucoup de matériel didactique qui utilise l'oral comme un objet d'enseignement. Les manuels donnent le plus souvent des consignes à l'élève et à l'enseignant afin de bien réaliser l'activité d'oral. Il faut plutôt créer du matériel favorisant l'émergence de l'oral en tant qu'objet d'enseignement. La création de matériel didactique demande certes de la planification, de la recherche et du temps que l'enseignant, professionnel de l'éducation, se doit d'investir afin de répondre aux besoins de ses élèves, que ce soit en oral, en lecture ou en écriture. Cependant, une fois l'activité préparée par un enseignant, une équipe-cycle ou une équipe-niveau, elle est alors facile à modifier pour les prochaines années.

### Le débat : quelques définitions

Qu'est-ce qu'un débat ? Plusieurs auteurs et manuels de référence ont étudié la question. J'en cite quelques-uns. En premier lieu, le dictionnaire Larousse définit le débat comme étant une discussion d'un problème au sein d'une assemblée parlementaire ou comme une phase d'un procès durant l'audience où la parole est donnée aux parties et aux avocats. Définitions quelque peu juridiques, mais quand même intéressantes ! Selon la Fédération canadienne des débats étudiants, le débat est une argumentation structurée par laquelle deux discours opposés essaient de convaincre l'auditoire. Le but de l'orateur est de convaincre l'auditoire qu'il a raison. Cette définition ajoute la dimension publique : un auditoire est présent et doit participer au débat. Finalement, Dolz et Schneuwly (p. 163) stipulent que « [...] dans les sociétés démocratiques, l'une des formes courantes de délibération publique, il [le débat] se caractérise par une discussion sur une opinion controversée entre plusieurs partenaires qui essaient de modifier les opinions ou les attitudes d'un auditoire. Il peut être envisagé comme un moyen d'atteindre un consensus ou comme la manifestation d'un désaccord irréductible entre des adversaires. Généralement, il précède et prépare une prise de décision ». En fait, toutes ces définitions se résument à ceci : un débat est une pratique d'oral public

dans laquelle les participants tentent de convaincre un auditoire actif. L'écoute est également travaillée puisque les participants doivent réfuter l'argumentation de leurs adversaires. Voilà le genre d'activité d'oral que les enseignants devraient mettre en pratique dans leurs classes.

### Le débat : quelques types de pratiques

Il existe plusieurs formes de débats. Je vous en suggère quelques-unes, issues de ma propre pratique, de pratiques d'enseignants, de chercheurs et de la Fédération canadienne des débats étudiants. Ces types de pratiques vous inspireront sûrement et, je l'espère, vous amèneront à les expérimenter et à les adapter aux besoins de vos élèves (voir tableau page 69).

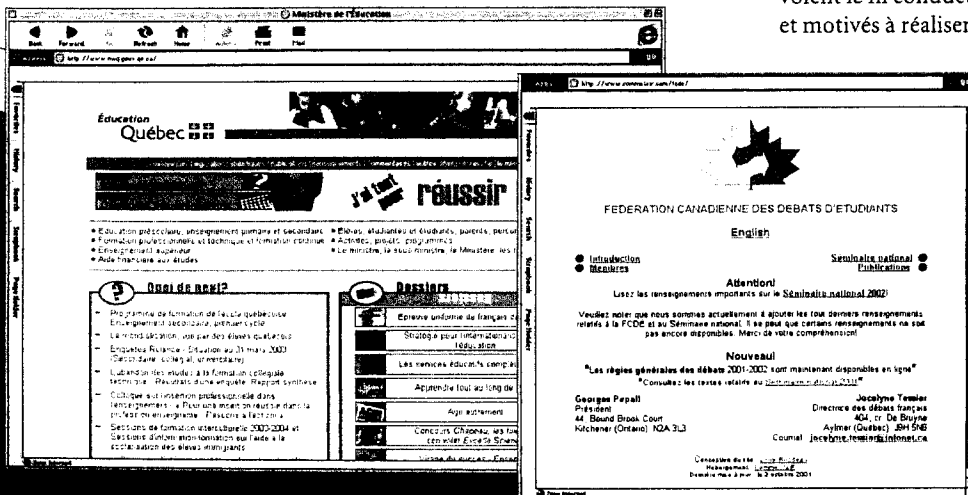
En somme, peu importe la forme de débat choisie, il est facile de constater l'intérêt pédagogique de cette activité pour le développement des compétences langagières orales, l'intégration des pratiques de lecture, d'écriture et d'oral ainsi que le transfert des compétences. Le débat est une activité dynamique suscitant la motivation des élèves, surtout si un véritable destinataire est présent (caméra, autres enseignants, autre classe, directeur, etc.). Maintenant, il ne reste qu'à enseigner le débat aux élèves afin qu'ils prennent en charge leur propre communication orale et fassent des transferts dans d'autres disciplines et dans leur propre vie.

### Modèle didactique de l'oral et du débat

Je vous présente une démarche d'enseignement de l'oral – et du débat – efficace, que j'ai élaborée dans une recherche citée en bibliographie. Ce modèle, qui a été validé par certains enseignants de français langue maternelle au secondaire, présente l'oral comme un véritable objet d'enseignement. Pour bien en comprendre l'intérêt, je vous invite à lire le cahier pratique sur le débat en classe de français au secondaire également publié dans ce numéro.

#### a) Cerner l'intention de communication

D'entrée de jeu, il est très important de présenter aux élèves le projet de communication orale afin qu'ils en voient le fil conducteur. De cette façon, ils sont intéressés et motivés à réaliser le projet.



### Sitographie

Site Internet de la Fédération canadienne des débats étudiants : [www.commelair.com/fcde](http://www.commelair.com/fcde).

Site Internet du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) : [www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca).

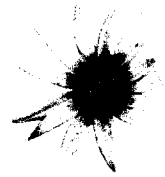
b) Choisir la situation de communication : oral public  
Afin d'amener les élèves à développer des compétences langagières et à leur faire effectuer des transferts dans d'autres disciplines puis dans leur vie, il importe, d'une part, de leur présenter une situation de communication orale tirée de la vie en société. D'autre part, pour être complète et signifiante, cette situation de communication orale doit comprendre les éléments suivants :

- intégration des pratiques d'oral, de lecture et d'écriture ;
- intérêt des sujets présentés aux élèves : signifiants (tirés de leur vécu ou suivant leurs intérêts) ou non signifiants (sujets culturels mis en situation par l'enseignant) ;
- prise en compte des intérêts des élèves : forme de l'activité, créativité (personnages, déguisements, etc.), jeu, etc. ;
- prise en compte de l'auditoire : destinataire réel (autre classe, caméra, invités, etc.) et participation active de l'auditoire (rôles, questions, évaluation, etc.).

### c) Activités d'oral planifiées et intégrées

Lorsque l'intention et la situation de communication sont présentées aux élèves, l'enseignant planifie des activités formatives en oral qu'il intègre aux autres pratiques ayant cours en classe en suivant les étapes ci-dessous. Ces pratiques sont dynamiques. Elles amènent les élèves à participer oralement ainsi qu'à s'exprimer fréquemment et régulièrement. Il est facile pour le maître d'anticiper les principales difficultés qu'éprouveront les élèves et ainsi de préparer divers ateliers formatifs. Ici, l'enseignant demeure à l'écoute des besoins des jeunes et peut modifier les ateliers en cours de route.

- *Production initiale* : l'enseignant fait faire aux élèves une courte production orale (par exemple, un court débat) selon leurs propres connaissances antérieures. Il est suggéré de filmer et d'enregistrer sur cassette audio cette production, qui sera sans doute très mauvaise. Et c'est ce que nous voulons ! Plus cette production est cacophonique, plus les élèves s'apercevront qu'ils ne possèdent pas les compétences nécessaires à sa réalisation. Cette étape a pour but de placer les élèves au centre



TYPES DE DÉBAT	FONCTIONS	PARTICULARITÉS
<p><b>DÉBAT PARLEMENTAIRE</b> Forme de débat gouvernemental où siègent un président, un huissier (chronométrateur), des participants des deux partis (gouvernement et opposition) et un auditoire.</p>	<p>Exploiter des sujets courants ou des thèmes traités dans des romans (voir le cahier pratique sur le débat présenté plus loin et le site Internet de la Fédération canadienne des débats étudiants : <a href="http://www.commelair.com/fcde">www.commelair.com/fcde</a>).</p>	<p>Les participants peuvent avoir recours à des <i>points d'ordre</i> (signaler une infraction aux règles), à des <i>questions de privilège</i> (signaler une mauvaise citation de ses paroles ou une diffamation) ainsi qu'au <i>chahut</i> (introduire un mot d'esprit ajoutant de l'humour au débat ou soulignant une faiblesse dans les faits/argumentation des adversaires).</p>
<p><b>DÉBAT CONTRE INTERROGATOIRE</b> Forme de débat qui rappelle le fonctionnement d'une cour de justice.</p>	<p>Travailler en interdisciplinarité avec, entre autres, les cours d'enseignement religieux et moral. Il est également possible d'exploiter des thèmes sociaux traités dans des romans lus en classe de français et de donner ainsi un autre sens à la lecture des élèves.</p>	<p>Ce type de débat présente une question de valeur (par exemple, la légalisation des drogues douces est-elle néfaste pour la société ?). Les équipes doivent surtout faire état d'arguments logiques pour ou contre la question.</p>
<p><b>DÉBAT ACADÉMIQUE</b> Forme de débat qui se déroule sans contre-interrogatoire et sans interruptions d'adversaires.</p>	<p>Pour orateurs débutants. Ce dernier se prête très bien à des activités formatives sur la structure du débat, les éléments prosodiques, les registres de langue, etc.</p>	<p>Il est plus facile à organiser pour l'enseignant qui n'a jamais expérimenté cette activité.</p>
<p><b>DÉBAT FORMEL</b> Forme de débat présentant des thèmes farfelus afin de permettre aux locuteurs de développer des stratégies argumentatives, peu importe le sujet traité (par exemple, la cape du Petit Chaperon rouge aurait-elle dû être blanche ou verte ?).</p>	<p>Travailler l'écoute de l'autre ainsi que les stratégies argumentatives telles que l'intonation, le non-verbal, la gestuelle, l'opinion, la narration et le questionnement.</p>	<p>Ce débat est de style académique et présente la structure suivante : reformulation de l'argumentation de l'adversaire, réfutation et nouvelle idée.</p>
<p><b>PLAIDOYER</b> Forme de débat de style juridique dans lequel deux élèves s'affrontent pour défendre un thème. Les élèves jouent le rôle des avocats de la défense et de la Couronne, l'enseignant est le juge et l'auditoire devient le jury.</p>	<p>Travailler l'écoute de l'autre ainsi que les stratégies argumentatives telles que l'intonation, le non-verbal, la gestuelle, l'opinion, la narration et le questionnement.</p>	<p>Cette forme de débat est de style académique. Ici aussi, l'auditoire est appelé à jouer un rôle actif. Le théâtre est de mise et les élèves se prêtent facilement au jeu.</p>

## MODÈLE DIDACTIQUE DE LA PRODUCTION ORALE

### EN CLASSE DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE (LAFONTAINE, 2001)

**Intention de communication**  
(projet de communication orale)

**Situation de communication**

- intégration des pratiques d'oral, de lecture et d'écriture ;
- intérêt des sujets présentés aux élèves : signifiants ou non signifiants ;
- prise en compte des intérêts des élèves : forme de l'activité, créativité, jeu, etc. ;
- prise en compte de l'auditoire : destinataire réel et participation active de l'auditoire.

**Activités d'oral planifiées et intégrées**

- production initiale ;
- état des connaissances des élèves ;
- ateliers formatifs en oral : modélisation totale par l'enseignant et parfois par l'élève, apprentissage des rôles à



jouer, apprentissage lié aux types de pratiques, apprentissage de faits de langue, apprentissage des techniques d'écoute.

**Évaluation sommative**

de leur apprentissage et de leur faire réaliser qu'ils ont des apprentissages à faire et des compétences langagières à développer.

- *État des connaissances des élèves* : tout de suite après la production initiale, l'enseignant fait un retour avec ses élèves sur celle-ci. Il leur demande de relever les points forts et faibles en vue de fixer des objectifs d'apprentissage et des compétences à développer.
- *Ateliers formatifs en oral* : afin de travailler ces objectifs et de développer des compétences langagières orales, l'enseignant doit préparer et faire réaliser aux élèves des ateliers formatifs en oral. Souvent d'une durée de quinze à trente minutes, ceux-ci ont pour but de développer les compétences langagières orales des élèves afin de les préparer à la production finale et sommative. Voici les différents types d'ateliers que l'enseignant peut bâtir :

- modélisation totale par l'enseignant et parfois par l'élève (modélisation et retour en grand groupe sur les forces et les faiblesses) ;
- apprentissage des rôles à jouer ;
- apprentissage lié aux types de pratiques (débat, discussion, etc.) ;
- apprentissage de faits de langue (éléments prosodiques, réflexion sur la langue, registres de langue, etc.) ;
- apprentissage des techniques d'écoute (prise de notes, reformulation, intention d'écoute, etc.).

#### d) Évaluation sommative

Les élèves sont maintenant prêts à réaliser leur production finale. Ils ont mis en pratique des connaissances et développé des compétences langagières. Voici, sous forme de tableau récapitulatif, le modèle didactique de la production orale en classe de français au secondaire.

### Vive le débat !

Le débat est une activité d'oral dynamique qui permet l'intégration des pratiques de lecture, d'écriture et d'oral, le développement d'une pensée critique ainsi que le développement de compétences langagières. Cela rejoint tout à fait les préoccupations des programmes d'études actuels. De plus, la mise en pratique du modèle didactique de la production orale présenté plus haut démontre la nécessité de faire de l'oral un objet d'enseignement à part entière en l'intégrant à la vie de la classe. Et n'oubliez pas... « Enseigner, c'est apprendre deux fois », disait Joseph Joubert !

\* Professeure en éducation, Université du Québec en Outaouais

#### Note

- 1 Cet article a fait l'objet d'une communication dans le cadre du congrès de l'AQPF, tenu à Saint-Hyacinthe, en octobre 2001.

#### Bibliographie

- R. Bergeron, « Pour un apprentissage réussi de l'oral en classe », *Québec français*, n° 118 (2000), p. 30-33.
- L. Collès, J.-L. Dufays, G. Fabry et C. Maeder, *Didactique des langues romanes. Le développement de compétences chez l'apprenant (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, janvier 2000)*, Bruxelles, De Boeck, 2001.
- J.-F. de Pietro et M. Wirthner, « Oral et écrit dans les représentations des enseignants et dans les pratiques quotidiennes de la classe de français », *Tranel*, n° 25 (1996), p. 29-49.
- T. Destrez, *Demain, je parle en public*, Paris, Dunod, 2001.
- J. Dolz et B. Schneuwly, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF éditeur, 1998.
- L. Lafontaine, *Élaboration d'un modèle didactique de la production orale en classe de français au secondaire*, Thèse de doctorat inédite, Université du Québec à Montréal, 2001.
- L. Lafontaine, « Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes », *Le français dans le monde*, numéro spécial (2001), p. 175-181.

Peu importe la forme de débat choisie, il est facile de constater l'intérêt pédagogique de cette activité pour le développement des compétences langagières orales, l'intégration des pratiques de lecture, d'écriture et d'oral ainsi que le transfert des compétences.